

Un an après sa prise de mandat, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France, expose les grands sujets pour 2018.

UNE CONJONCTURE ECONOMIQUE QUI REDONNE LE SOURIRE

Les auspices sont favorables en ce début d'année pour l'économie régionale. Le contexte national est très porteur avec une croissance française qui s'est installée sur un rythme soutenu d'environ 2% l'an depuis fin 2016, après avoir peiné autour de 1% pendant trois ans. Elle retrouve ainsi son rythme le plus élevé depuis 2007.

Au niveau régional, les enquêtes de conjoncture de la CCI de région montrent que le climat des affaires s'est de nouveau nettement amélioré en 2017 et que les perspectives sont très positives pour 2018 selon les premières tendances. En lien avec le dynamisme retrouvé de l'activité régionale, le marché du travail retrouve des couleurs : 15 000 emplois salariés ont été créés dans la région entre le 3ème trimestre 2016 et le 3ème trimestre 2017, dernier point connu dont 75% dans le Nord-Pas de Calais et 25% à l'échelle de la Picardie, en parfaite concordance avec leurs poids économiques respectifs.

Autres signaux très positifs : les projets de recrutement annoncés dans la presse ont bondi au 4ème trimestre 2017 et les défaillances d'entreprises ont fortement baissé en 2017 (-13%). On en compte un peu plus de 2 700 dans le Nord-Pas de Calais (-11% sur un an) et un peu moins de 1 050 en Picardie (-18% sur un an).

QUELQUES CHIFFRES TRES POSITIFS :

- **15 000 emplois salariés créés** dans la région entre le 3ème trimestre 2016 et le 3ème trimestre 2017
- **9 100 projets de recrutement** en Hauts-de-France annoncés dans la presse au 4ème trimestre 2017 : un record !
- Forte baisse des défaillances d'entreprises en 2017 : -13%

RENDEZ-VOUS AUX RENCONTRES REGIONALES DE L'ECONOMIE

La Banque de France et les CCI Hauts-de-France s'associent chaque année pour répondre aux questions économiques et conjoncturelles en présentant les résultats de leurs enquêtes annuelles de conjoncture.

Pour un point complet sur la conjoncture et les perspectives 2018 : rendez-vous

- mardi 20 février à Lille, 18h - CCI de région
- mercredi 21 février à Amiens, 18h - Hôtel Bouctot-Vagniez
- jeudi 22 février à Arras, 18h - CCI Artois
- lundi 26 février à Calais, 18h - CCI Littoral Hauts-de-France
- mardi 27 février à Saint-Quentin, 18h - CCI Aisne

EVOLUTION DU RESEAU DES CCI HAUTS-DE-FRANCE, MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SCHEMA DIRECTEUR ET TRANSFORMATION

Suite à la baisse des dotations de l'Etat de -17% pour 2018 (les CCI auront perdu près de 50% de ressource fiscale entre 2012 et 2018), l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-France s'est prononcée, le 30 novembre dernier à 77,5% pour l'approbation d'un nouveau schéma directeur régional. **Ce nouveau schéma directeur régional qui vise à constituer avec 7 CCI locales un vrai réseau ambitieux et solidaire en Hauts-de-France, devra être effectif au 1^{er} janvier 2019.**

LE SENS DU PASSAGE EN CCI LOCALES

- servir toutes les entreprises de tous les territoires avec la même ambition et une solidarité financière plus forte,
- constituer un réseau uni, avec des CCI plus fortes dans le soutien des grands projets, notamment d'investissement, vis-à-vis de leurs partenaires,
- mieux répondre aux contraintes budgétaires parce que la mutualisation de certaines fonctions est naturellement source d'économies,
- mieux répondre aux attentes exprimées par les pouvoirs publics,
- engager plus vite, comme tous les réseaux publics et parapublics, des processus de rationalisation et de simplification.

LA PREPARATION DE L'ETABLISSEMENT UNIQUE : VERS UN RESEAU EFFICIENT, AGILE ET SOLIDAIRE

Conscient que le monde va très vite et que toute entreprise, toute organisation, confrontée à des difficultés doit se réinventer sans tabou, Philippe Hourdain a pour ambition de **transformer les CCI Hauts-de-France en un réseau consulaire efficient, agile et solidaire, orienté vers une seule priorité : servir toutes les entreprises l'avenir de nos territoires.**

Cette transformation suppose de :

- simplifier les organisations, les procédures, le fonctionnement
- promouvoir un nouvel état d'esprit : plus commercial, plus digital
- travailler ensemble avec une vision latérale et non pyramidale, un management plus resserré et tourné davantage vers la satisfaction client et la recherche de rentabilité ; le développement de partenariats avec les EPCI et les entreprises

Pour garantir les équilibres, deux instances de travail sont mises en place :

- l'une portant sur la « **synergie des missions** », chargée de faire des propositions sur la convergence des métiers et l'offre CCI, qui sera pilotée par Jean Marc Devise, président de la CCI Artois
- l'autre sur « **l'équilibre des territoires** » pour organiser une juste répartition des compétences régionales sur l'ensemble des territoires Hauts-de-France. Elle sera pilotée par Bruno Fontaine, président de la CCI Grand Hainaut.

DE TRES GRANDES AMBITIONS POUR REV 3

Avec la nomination par Xavier Bertrand et Philippe Hourdain de Philippe Vasseur comme « président de la mission rev3 », le regroupement des équipes du Conseil régional et des CCI au 299 bd de Leeds, le lancement de 10 projets structurants à dimension européenne et le déploiement d'un réseau de territoires démonstrateurs rev3 en Hauts-de-France, la dynamique rev3 prend une nouvelle dimension.

Il s'agira pour la mission rev3 :

- accentuer rôle de la Troisième révolution industrielle comme levier de la création d'activités et d'emplois en région Hauts-de-France notamment par le développement des filières rev3, le soutien à l'innovation et aux jeunes entreprises
- renforcer la territorialisation à l'échelle des Hauts-de-France
- renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs entreprises, collectivités, acteurs des territoires et citoyens au travers de dispositifs d'accompagnements visant la qualité des projets et d'une stratégie adaptée de communication favorisant l'appropriation par tous
- développer la dimension internationale de rev3
- organiser un programme événementiel pluriannuel

Plus particulièrement, la CCI s'attachera aussi à l'accompagnement et au développement des accélérateurs rev3 : après Douai, des accélérateurs rev3 pourraient voir le jour à Valenciennes, Lens, Arras et Fourmies.

PREMIER BILAN POSITIF POUR HAUTS-DE-FRANCE PREVENTION

Ce fonds créé par le Conseil régional et la CCI Hauts-de-France en novembre 2017 a pour objectif d'apporter une solution financière aux entreprises en difficulté passagère de trésorerie, sous forme d'avance remboursable de 50 à 300 K€ (sur une durée de 5 ans maximum avec un différé d'un an). Il est doté de 20 M€ (12 M€ du Conseil régional et 8 M€ de la CCIR) et vise les entreprises de plus de 10 salariés implantées en région Hauts-de-France (siège social et/ou établissement secondaire), et ayant plus de 3 exercices fiscaux.

La gestion du fonds est assurée par le Conseil régional et la CCIR. Le comité d'engagement indépendant composé du président du comité, de 2 élus CCI, de 2 représentants du Conseil régional et du Directeur de la Banque de France, s'est réuni le 12 décembre 2017. 3 des 4 dossiers présentés ont été retenus et seront réglés en moins de 5 semaines. 10 comités sont programmés en 2018, en alternance entre Lille et Amiens.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES PME

En 2018, la CCI Hauts-de-France est chargée de piloter un nouveau dispositif de soutien et d'accompagnement des entreprises à l'export via son service CCI international Hauts-de-France.

Ce dispositif dit « Contrat Individuel Export » est doté par la Région de 800K€ par an pendant 3 ans et permettra de soutenir financièrement toutes les entreprises, et tout particulièrement les primo-exportateurs, dans leur parcours d'internationalisation. En effet 2/3 des bénéficiaires seront soit des primo-exportateurs (taux CAE/CA < 15%) soit des primo-accédants sur une nouvelle zone géographique.

Le principe du CIE est très novateur en replaçant l'entreprise au cœur du dispositif : chaque entreprise entrant dans le programme CIE pourra choisir dans un bouquet de services les prestations adaptées à son besoin et les mobiliser à son rythme. En contrepartie, elle devra définir un projet structuré avec l'aide des conseillers CCI International et s'engager à rendre compte des résultats obtenus de façon à ce que tant CCI international que le CR puissent mesurer l'efficacité réelle des moyens mobilisés.

L'objectif est de 400 parcours export sur 3 ans. Chaque parcours export devra comprendre au minimum 2 actions dont l'une se déroulant à l'étranger, l'aide de la Région se montant à 50% des dépenses éligibles (la subvention étant plafonnée à 10K€ par parcours, soit 20K€ de dépenses effectives). Une entreprise pourra solliciter deux parcours export, au plus, sur une période de 3 ans.

REVITALISATION COMMERCIALE DES CENTRES VILLES : DES ASSISES ET UN LIVRE BLANC

La revitalisation commerciale en centre-ville est une préoccupation partagée des acteurs publics. Le Gouvernement a lancé en décembre 2017 « un plan de revitalisation des villes moyennes ».

LE COMMERCE DE PROXIMITE EN QUELQUES CHIFFRES

- 79 400 entreprises en 2017
- 358 300 emplois salariés en 2016
- 6 400 emplois perdus sur les 8 dernières années
- Sur 3 ans d'évolution, 39 EPCI gagnent des emplois et 52 en perdent
- La périphérie se développe toujours
- Jusqu'à 20 % de vacance commerciale dans les centres villes
- Des parts de marché du commerce traditionnel ± 3 par rapport au niveau national dans de nombreuses communes

ASSISES DU COMMERCE DE CENTRE-VILLE

La CCI, via sa commission régionale commerce et son président Didier Rizzo, lance les assises du commerce de centre-ville pour aboutir à un plan qui sera élaboré par des élus autour de 6 thèmes :

1. Offrir les conditions optimales à l'implantation et au développement des entreprises
2. Digitaliser et moderniser les commerces et services
3. Animer, aménager, rendre attractifs les centres villes
4. Réguler le développement de la périphérie pour une offre commerciale équilibrée
5. Développer la transversalité avec le monde économique, le tourisme, la culture ...
6. Assurer un maillage commercial de proximité en zone rurale

Ce plan a pour ambition de fédérer et d'être mis en œuvre avec l'Etat, la préfecture, le Conseil régional, les collectivités territoriales, les acteurs privés, les entreprises ... au niveau régional comme au niveau local. Il sera publié en mars et mis en œuvre dès mai 2018. Il pourrait servir de laboratoire national d'expérimentation

LES GRANDS PROJETS DE MOBILITE

Le Canal Seine-Nord un projet vital pour les Hauts-de-France

La longue histoire du Canal Seine-Nord pourrait trouver son épilogue avec le bouclage opérationnel et financier de cette infrastructure, suivi de son lancement opérationnel.

La CCI est par ailleurs pleinement investie pour la réussite de ce maillon fluvial aussi bien :

- à moyen terme, pour maximiser l'impact économique de ce chantier, au travers du co-pilotage avec la Région Hauts-de-France, de Canal Entreprises. Cette démarche qui vise à construire un Small Business Act en Hauts-de-France, facilitera l'accès des entreprises du territoire à ce chantier d'envergure.
- à long terme, pour faire de cette infrastructure un outil de développement économique pour l'ensemble des Hauts-de-France, au travers de Norlink Ports.
-

- Norlink Ports, une entité regroupant l'ensemble des entités portuaires maritimes et fluviales de la région, porte une ambition naturelle, celle de « faire des Hauts-de-France le hub logistique de l'Europe du Nord-Ouest ». Cette association créée il y a près de 18 mois, s'est investie dans de nombreux projets qui aujourd'hui conforte le développement de l'ensemble du réseau de plateformes et participe à leur développement.

Une année de croissance et de projets en matière d'équipements portuaires et aéroportuaires

Les ports gérés par les CCI ont su pleinement tirer profit de cette structuration des acteurs portuaires et ont connu une croissance soutenue de leurs activités en 2017.

Ports de Lille a par exemple été marqué par une croissance du trafic conteneurs par rapport à 2016 portée notamment par le développement des activités de transport ferroviaire et fluvial.

L'année 2018 ne devrait pas être en reste avec d'ores et déjà, différents projets d'envergure tels que l'extension du site de Harnes et la construction de 40 000 m² d'entrepôts supplémentaires à Santes.

En matière de mobilité des personnes, l'action de la CCI a également montré toute sa pertinence.

L'aéroport de Lille a pour sa part connu une croissance de 7,2% en atteignant plus de 1,9 millions de passagers. L'objectif de 2 millions de passagers est aujourd'hui loin d'être inatteignable, alors qu'il était jugé très ambitieux voire irréaliste il y a encore quelques années.

Le Port de Calais présente quant à lui un bilan contrasté avec une hausse de 4,25% du trafic de poids lourds par rapport à 2016 et un recul de 1,7% en matière de passagers.

Le Port de Boulogne-sur-Mer reste pour sa part le premier port de pêche français avec plus de 32 000 tonnes débarquées, malgré une baisse de 4,8 % par rapport à l'année 2016.

L'innovation en matière d'aménagement et de transport, un levier de développement majeur pour les Hauts-de-France

L'action des CCI ne se limitera pas à la gestion d'équipements de transport et à l'accompagnement de grands projets d'aménagement.

Elle ne cessera en effet de s'investir pour résoudre les problématiques d'aménagement et de transport qui impactent aujourd'hui les entreprises et les résidents des Hauts-de-France.

Plusieurs défis sont aujourd'hui en face de nous :

- **conforter l'attractivité régionale**

Les CCI travaillent à la mise en œuvre de solutions d'accueil des entreprises ; de la start-up (espace de co-working) à l'entreprise d'envergure internationale (zone d'activité). 2018 pourrait être l'année de la concrétisation de plusieurs projets phares notamment Lil Aéroparc ; la premier parc d'activité « Rev3 » des Hauts-de-France.

- **Résoudre les problématiques de mobilité des Hauts-de-France**

Cette question de mobilité en Hauts-de-France doit être aujourd'hui considérée comme une urgence économique, environnementale, sociétale, voire éthique.

Les CCI appellent aujourd'hui l'ensemble des décideurs publics à faire le choix de la concertation et de la mobilisation générale pour résoudre les problématiques de congestion en Hauts-de-France.

Aussi, les CCI lanceront prochainement le Grenelle des Mobilités, une démarche visant à tirer profit des révolutions actuelles en matière de mobilité et à faire des Hauts-de-France, une région phare en matière de mobilité intelligente.

Contacts presse : Michèle Buinet Bonaly ; 03 20 63 79 53 m.buinet@hautsdefrance.cci.fr